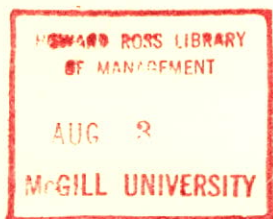


C
dup.



RAPPORT ANNUEL 1972

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS







Le Conseil d'Administration

président

* Émile GIRARDIN
Montréal

vice-président

J.-Roland BELLEMARE
Louiseville

Fidèle-A. BELLIVEAU
Sherbrooke

Armand CADOTTE
Verdun

Olivier GAGNON
Cap Chat

Marcel TREMBLAY
Chicoutimi

G.-A. BERTRAND
L'Épiphanie

Alexandre-A. CAMPBELL
La Providence

Jean-Paul LABELLE
Hull

directeur général
A.-Hervé HÉBERT
Lévis

* Georges-A. BOUCHARD
Rimouski

* Charles CIMON
Québec

Gérard LEBLANC
Amos

secrétaire
Gilles DE BILLY, C.R.
Québec

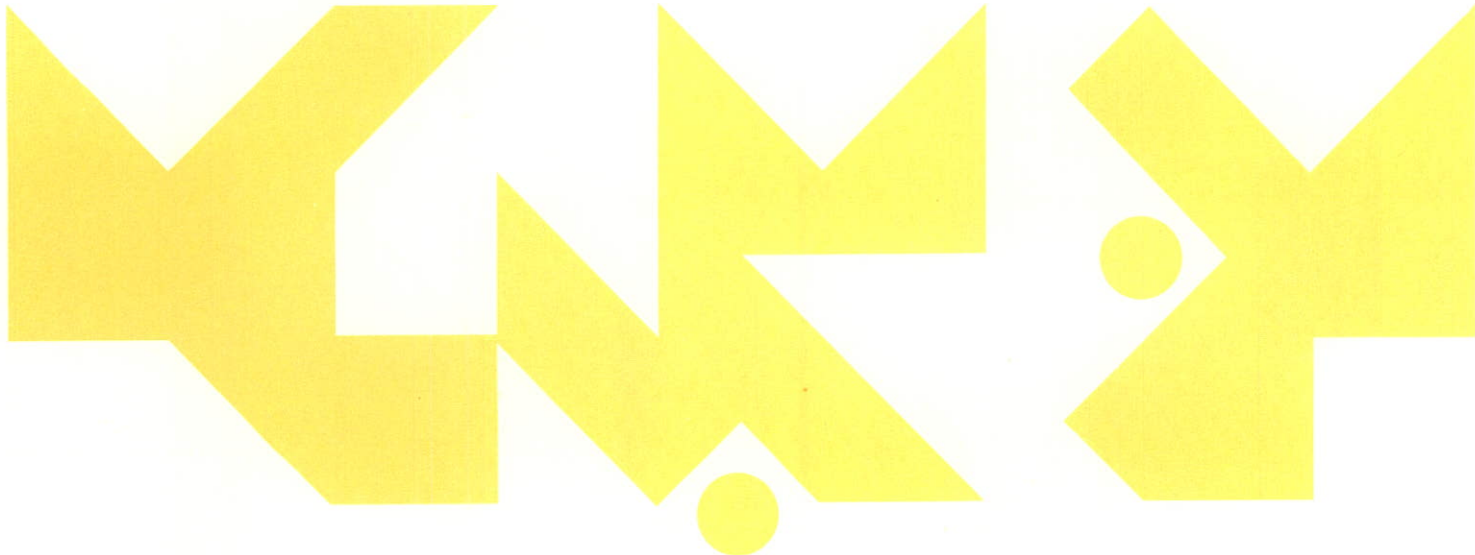
* Jacques BOUCHARD
Longueuil

J.-A.-Roland DION
Québec

* Marcel MARCOTTE
Portneuf

* Administrateurs sortant de charge.

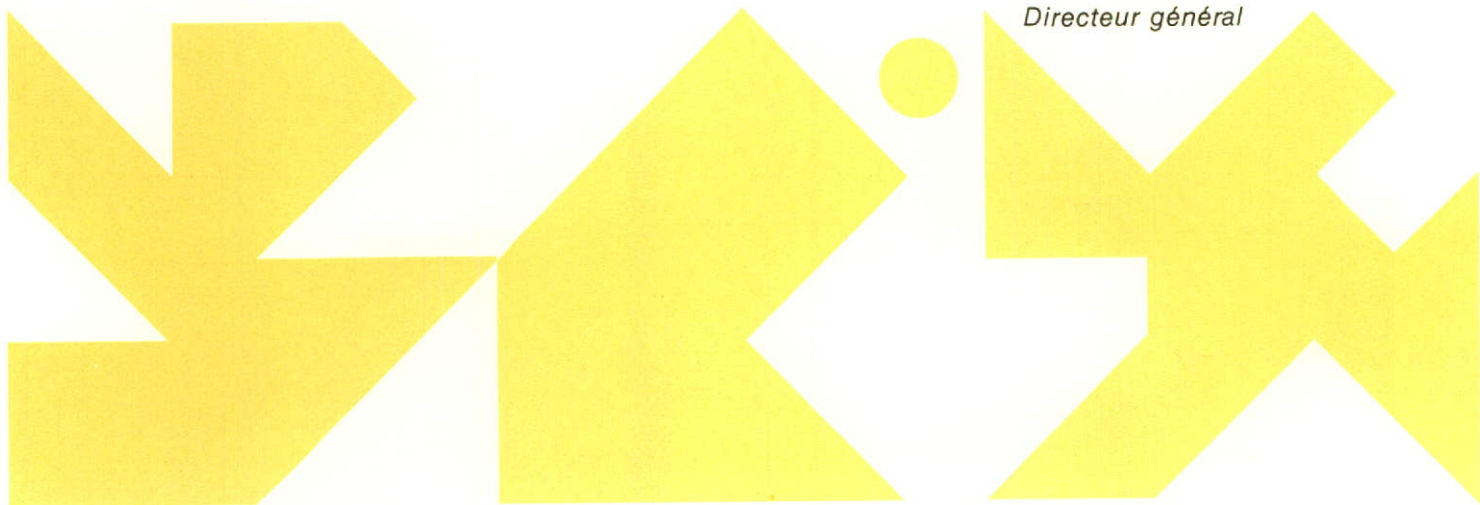
Commentaires



Les états financiers de l'année 1972 diffèrent très peu de ceux de l'année précédente. Le dividende, versé par La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, a permis une fois de plus à l'Association Coopérative Desjardins de payer les intérêts de l'année 1967 sur sa dette obligataire et de diminuer les déficits accumulés d'environ \$50,000.

Comme au cours des dernières années, la valeur des actions de La Sauvegarde, de la Fiducie du Québec et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, apparaît au prix coûtant et ne reflète pas les résultats impressionnants des filiales depuis leur acquisition.

A.-HERVÉ HÉBERT,
Directeur général



Association Coopérative Desjardins

État du bénéfice net et des déficits accumulés

pour l'année terminée le 31 décembre 1972

	<u>1972</u>	<u>1971</u>
REVENUS		
Intérêts gagnés	\$ 305,730	\$ 306,433
DÉPENSES		
Appointements et dépenses de bureau	\$ 9,731	\$ 9,409
Voyages	3,854	2,650
Honoraires professionnels	1,950	1,700
Intérêts sur obligations	<u>239,460</u>	<u>239,279</u>
	<u>254,995</u>	<u>253,038</u>
BÉNÉFICE NET POUR L'ANNÉE	50,735	53,395
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>808,390</u>	<u>861,785</u>
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'ANNÉE	<u><u>\$ 757,655</u></u>	<u><u>\$ 808,390</u></u>

Association Coop

(Constituée en corporation en vertu de la L

Bilan au 31

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

	<u>1972</u>	<u>1971</u>
Dépôts à des Caisses centrales Desjardins	\$ 52,931	\$ 67,726
Dépôt garanti à la Société de Fiducie du Québec	65,154	
Comptes à recevoir		674
Intérêts courus sur prêt à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	<u>50,000</u>	<u>50,000</u>
PLACEMENTS, au coût	168,085	118,400
Prêt à demande, \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt, à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	\$ 5,501,725	\$ 5,501,725
385 actions ordinaires de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., représentant 96.25% des actions émises	3,850	3,850
7,125 actions ordinaires de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, représentant 94.06% des actions émises	1,820,788	1,820,788
39,000 actions ordinaires de la Société de Fiducie du Québec, représentant 99.62% des actions émises	3,900,000	3,900,000
Options d'achat d'actions ordinaires de diverses corporations	253,713	253,713
Parts sociales d'institutions du Mouvement des Cais- ses populaires Desjardins	<u>1,220</u>	<u>120</u>
	<u>11,481,296</u>	<u>11,480,196</u>
Signé au nom du Conseil	<u>\$11,649,381</u>	<u>\$11,598,596</u>
ÉMILE GIRARDIN, <i>Président</i>		
A.-HERVÉ HÉBERT, <i>Directeur général et trésorier</i>		

Note — Les placements en actions des filiales non consolidées sont inscrits au coût au moment de leur acquisition sans tenir compte des profits ou des pertes depuis cette date.

Coopérative Desjardins

(des Associations Coopératives du Québec)

Décembre 1972

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Comptes à payer et frais courus

	<u>1972</u>	<u>1971</u>
	\$ 4,700	\$ 4,500

PASSIF À LONG TERME

Obligations d'épargne, convertibles en parts sociales le 1er mars 1974, garanties par des placements et portant intérêt au taux de 6% l'an, payables le 1er mars 1974,

Autorisées

<u>\$ 4,500,000</u>	<u>\$ 4,500,000</u>
---------------------	---------------------

Émises et payées

3,988,495	3,988,495
-----------	-----------

Intérêts courus sur obligations payables le 1er mars 1974

<u>1,196,551</u>	<u>1,196,401</u>
------------------	------------------

<u>5,185,046</u>	<u>5,184,896</u>
------------------	------------------

5,189,746	5,189,396
-----------	-----------

AVOIR DES MEMBRES

CAPITAL SOCIAL

Émis et payé:

721,729 parts sociales de \$10, réparties entre 931 membres

7,217,290	7,217,590
-----------	-----------

DÉFICITS ACCUMULÉS

<u>757,655</u>	<u>808,390</u>
----------------	----------------

<u>6,459,635</u>	<u>6,409,200</u>
------------------	------------------

<u>\$11,649,381</u>	<u>\$11,598,596</u>
---------------------	---------------------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'Association Coopérative Desjardins,

J'ai examiné le bilan de l'Association Coopérative Desjardins au 31 décembre 1972 et l'état du bénéfice net et des déficits accumulés pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers, compte tenu de la note s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de cette corporation au 31 décembre 1972 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date.

Conformément à l'article 89 de la Loi des Associations Coopératives, je fais rapport que les états financiers ci-annexés correspondent aux livres de comptes et satisfont aux exigences de cette loi et aux règlements de l'Association, que tous les documents ou les renseignements que j'ai requis m'ont été fournis et qu'une comptabilité adéquate est tenue par la corporation.

Lévis, le 14 février 1973.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Société de Gestion d'Aubigny Inc.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de la Société de Gestion d'Aubigny Inc. au 31 décembre 1972, l'état du déficit net et des bénéfices non répartis pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers, compte tenu de la note s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1972 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 9 février 1973.

Note — Le placement en actions de la filiale non consolidée est inscrit au coût au moment de son acquisition sans tenir compte des profits ou des pertes depuis cette date.

Société de gestion d'Aubigny Inc.

Bilan au 31 décembre 1972

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Dépôts à des Caisses centrales Desjardins	\$ 8,513	\$ 15,352
Dépôts à des compagnies de fiducie pour achat d'actions	39,437	38,669

47,950 54,021

PLACEMENTS, au coût

11,516 actions ordinaires de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, appelées et payées à 20%, représentant 96.61% des actions émises	5,533,574	5,532,724
--	-----------	-----------

Parts sociales d'institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins	170	70
--	-----	----

\$5,581,694 \$5,586,815

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Comptes à payer et frais courus		\$ 600
Intérêts courus sur passif à long terme	\$ 50,000	50,000

50,000 50,600

PASSIF À LONG TERME

Emprunt à demande, \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt, de l'Association Coopérative Desjardins	5,501,725	5,501,725
---	-----------	-----------

5,551,725 5,552,325

AVOIR DES ACTIONNAIRES

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé: 4,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$10	<u>\$ 40,000</u>	<u>\$ 40,000</u>
--	------------------	------------------

Émis et payé: 400 actions	4,000	4,000
------------------------------	-------	-------

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	<u>25,969</u>	<u>30,490</u>
-------------------------------	---------------	---------------

29,969 34,490

Signé au nom du Conseil

ÉMILE GIRARDIN, *Président*
A.-HERVÉ HÉBERT, *Trésorier*

\$5,581,694 \$5,586,815

Société de gestion d'Aubigny Inc.

État du déficit net et des bénéfices non répartis

pour l'année terminée le 31 décembre 1972

	<u>1972</u>	<u>1971</u>
REVENUS		
Dividendes	\$ 305,121	\$ 304,909
Intérêts gagnés	<u>1,937</u>	<u>3,691</u>
	\$ 307,058	\$ 308,600
DÉPENSES		
Appointements et dépenses de bureau	9,575	14,225
Honoraires professionnels	750	750
Intérêts sur passif à long terme	300,000	300,000
Taxes corporatives	<u>1,254</u>	<u>1,260</u>
	<u>311,579</u>	<u>316,235</u>
DÉFICIT NET POUR L'ANNÉE	4,521	7,635
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>30,490</u>	<u>38,125</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'ANNÉE	<u><u>\$ 25,969</u></u>	<u><u>\$ 30,490</u></u>



**ASSOCIATION
COOPÉRATIVE
DESJARDINS**

Case postale 33
Lévis, (Québec), Canada.

